

la du **feuille BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

146

Octobre 2019



• PETITE ENFANCE •

Les tout-petits apprennent à jardiner

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

BROCANTE

La brocante de septembre s'est déroulée lors d'une belle journée ensoleillée. De nombreux chineurs ou promeneurs se sont baladés de la rue du Grand Noyer jusqu'à la place Beaulieu, en passant par la Grande Rue. Prochaine édition au printemps 2020.



SAMEDI 14 SEPTEMBRE

LES MÉDAILLES DU TRAVAIL À L'HONNEUR

5 Urbisylvains ont reçu la médaille d'honneur du travail lors de la promotion du 14 juillet. Invités à recevoir leur diplôme en mairie, les récipiendaires ont ensuite partagé le verre de l'amitié avec les élus.



DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

C'est LE rendez-vous de la rentrée à ne pas manquer ! Chaque année, le forum réunit la plupart des associations urbisylvaines afin de se renseigner, de découvrir ou de s'inscrire aux activités de son choix.

MADAME, MONSIEUR,

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'éditorial du maire est suspendu jusqu'au renouvellement du conseil municipal.

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3500 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** :

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Des bornes de recharge installées sur la commune



Afin de développer la mobilité électrique et de favoriser l'émergence rapide d'un nombre significatif de véhicules propres, répondant ainsi à l'action 22 du Plan Climat air-énergie, la communauté d'agglomération Paris-Saclay met en place un réseau de bornes de recharge sur son territoire.

A La Ville du Bois, 3 bornes de rechargement pour les véhicules électriques sont en cours d'installation : au niveau du 74 rue du Grand Noyer, au 8 rue des Ecoles et au 1 allée Victor Hugo (devant la place Beaulieu).

Les bornes installées permettront une recharge rapide (22 kVA) et sont interopérables : toute personne possédant un véhicule électrique peut s'y recharger, qu'elle habite l'agglomération ou non.

Pour régler leur consommation, les utilisateurs peuvent s'inscrire sur www.paris-saclay.com et commander un badge ou se servir de leur smartphone en cas d'utilisation occasionnelle.

+ d'infos sur www.paris-saclay.com



TRAVAUX

La réfection des voiries se finalise



Après la route de Nozay, le chemin du Gros Chêne et le chemin de Lunezy, c'est au tour de la voie des Postes de se refaire une beauté !

La portion de voirie comprise entre la rue de Gaillard et la rue des Cailleboudes sera refaite du **18 septembre au 25 octobre**. La route sera barrée de 8h à 17h pendant toute la période

des travaux. Les riverains sont invités à prendre leurs dispositions pour circuler en dehors de ces horaires. La collecte des déchets ne sera pas modifiée.

Ce secteur de la voie des Postes sera le dernier à être entièrement refait-cette année, suivant le programme annoncé début 2019.



**AUTOMOBILISTES :
À LA VILLE DU BOIS,
C'EST 30 KM/H, PAS PLUS !**

En 2015, pour le bien-être de tous et la sécurité de chacun, la vitesse automobile avait été réduite à 30km/h sur l'ensemble de la commune. Cette disposition permettait à tous les usagers de la route de vivre en harmonie, en se partageant l'espace commun. Malheureusement, nous constatons encore de nombreuses infractions à la réglementation. C'est pourquoi des contrôles radars sont menés régulièrement par la Police municipale, en collaboration avec la Gendarmerie nationale, à divers endroits de la commune. Des rappels à l'ordre sont généralement effectués, toutefois, en cas d'infractions plus importantes, les automobilistes peuvent faire l'objet de contraventions.

• EN BREF •

Modifications des horaires du bureau de Poste

Afin de s'adapter aux nouveaux usages de la clientèle du territoire de La Ville du Bois, La Poste envisage d'aménager les horaires de son bureau à compter du 4 novembre 2019. A partir de cette date, le bureau serait fermé le lundi, puis ouvert le mardi de 8h30 à 12h et de 14h45 à 18h, le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Dites Stop à la publicité !

Soucieux de l'environnement, un Urbisylvain a conservé toutes les publicités reçues dans sa boîte aux lettres pendant 1 an. Résultat : une pile de 60 cm de haut, pesant 26 kg ! A l'échelle de La Ville du Bois, soit environ 3200 boîtes aux lettres, dont environ 1 sur 2 refuse les publicités, la pile atteindrait 960 m de hauteur (3 fois la Tour Eiffel) et 41,6 tonnes ! **Bon à savoir** : poser l'autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres vous permet de refuser la réception de prospectus et de publicités, tout en continuant à recevoir la Feuille du Bois !
+ d'infos sur www.stoppub.fr

PUBLICITÉ

Le Règlement Local de Publicité entre en révision

Par délibération du 28 février 2017, le Conseil Municipal a prescrit la révision du règlement local de publicité (RLP) datant de 2011.



Qu'est-ce qu'un règlement local de publicité (RLP) ?

C'est le document de planification de la publicité, des enseignes et des préenseignes sur le territoire communal. C'est un outil pour la collectivité, les particuliers et les professionnels de l'affichage publicitaire.

Pourquoi réviser le RLP ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle, a renforcé l'encadrement de l'affichage publicitaire, en introduisant une notion de densité, des règles de format et

d'emplacement, et en adoptant des mesures destinées à favoriser les économies d'énergie. Les règlements locaux de publicité (RLP) en vigueur doivent être révisés et approuvés au plus tard le 13 juillet 2020, selon la procédure des plans locaux d'urbanisme (PLU). Les prescriptions du RLP ne pourront qu'être plus restrictives que la réglementation nationale.

Les objectifs du RLP

• Protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager de la commune tout en conciliant l'intérêt économique local.

- Renforcer l'attractivité et le dynamisme de l'activité commerciale et la qualité visuelle et paysagère le long des grands axes routiers tout en préservant les entrées de ville de la commune
- Encadrer les dispositifs publicitaires et les enseignes tout en conciliant les enjeux économiques locaux et la mise en valeur des paysages.
- Optimiser les économies d'énergie en prescrivant des mesures en faveur de l'extinction nocturne des dispositifs lumineux, adaptés aux différents secteurs économiques de la commune.

• EN BREF •

Cartable OK. Cahiers OK. Et votre carnet de santé ?

Gratuit, le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique hautement sécurisé qui centralise les informations de santé en un seul et même endroit pour les partager avec les professionnels de santé de son choix. Plus besoin de s'encombrer d'une pochette remplie d'ordonnances, de comptes rendus de consultation, d'exams de biologie, de radiologie, votre DMP et ceux de votre tribu sont accessibles partout et à tout moment en quelques clics depuis l'application mobile. Il est conseillé d'y glisser certaines informations utiles en cas d'urgence : le groupe sanguin, les coordonnées des personnes à prévenir en cas de problème, les allergies et les antécédents familiaux... Début 2020, le DMP se verra enrichi d'un carnet de vaccination. Pratique pour ne plus oublier les rappels des vaccins de toute la famille ! Pour créer un DMP, rendez-vous en pharmacie, à l'accueil de votre CPAM ou chez un professionnel de santé. N'oubliez pas de vous munir de votre carte Vitale et de celle sur laquelle sont rattachés vos enfants.
+ d'infos sur dmp.fr

Une semaine d'activités gratuites pour les seniors

Organisée par le CLIC Orgyvette du 7 au 11 octobre, la Semaine Bleue propose aux seniors une série d'activités sur le thème de la protection de l'environnement. Au programme cette année : débat théâtral, forum prévention santé et informatique, randonnée pédestre, visite guidée de l'usine du SIOM (Syndicat Ordures Ménagères), séance de cinéma "Normandie Nue"...

Informations et inscriptions, CCAS, 01 69 63 32 78

RENTRÉE SCOLAIRE

C'est parti pour une nouvelle année !

La rentrée en chiffres

743 élèves, répartis dans **28 classes**, ont fait leur rentrée ce lundi 2 septembre dans nos 4 écoles publiques urbisylvaines :

- **Ecole Marie Curie** : directrice Stéphanie BLANCHET - 4 classes 115 élèves
- **Ecole des Renondaines** : directrice Fanny PANZA - 4 classes - 100 élèves
- **Ecole Ambroise Paré** : directeur Nicolas REFRAY - 13 classes 340 élèves
- **Ecoles des Bartelottes** : directrice Julie PLA TOMAS - 7 classes 188 élèves

Depuis la réforme des rythmes scolaires en 2018, l'école se déroule les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Calendrier des vacances scolaires

- **Toussaint** : du samedi 19 octobre 2019 au dimanche 3 novembre 2019
- **Noël** : du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020
- **Hiver** : du samedi 8 février 2020 au dimanche 23 février 2020
- **Printemps** : du samedi 4 avril 2020 au dimanche 19 avril 2020

- **Ascension** : du mercredi 20 au dimanche 24 mai 2020
- **Été** : à partir du samedi 4 juillet 2020.

Comment s'inscrire au "centre" pour les vacances 2019-2020 ?

Vous devez compléter le tableau des réservations sur le portail famille <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/>

Pour chaque journée de vacances, choisissez la formule qui vous convient :

- « Matin + Repas » (départ entre 13h et 14h)
- « Après-midi » (sans repas, avec une arrivée entre 13h et 14h)
- « Journée » (repas inclus)

Dates butoirs d'inscription au centre, sur le portail, pour les vacances 2019-2020 :

- **Toussaint 2019** : Jusqu'au dimanche 29 septembre à minuit
- **Noël 2019** : Jusqu'au dimanche 1^{er} décembre à minuit
- **Hiver 2020** : Jusqu'au dimanche 19 janvier à minuit
- **Printemps 2020** : Jusqu'au dimanche 15 mars à minuit
- **Été 2020** : Jusqu'au lundi 1^{er} juin à minuit

Une nouvelle école "bleue"



Les écoliers d'Ambroise Paré ont pu découvrir leur nouvelle école le jour de la rentrée. D'importants travaux de rénovation ont été réalisés cet été. Côté cour, les menuiseries et l'isolation de la façade ont été remplacées, en conservant la couleur bleue, caractéristique de l'école. Les rideaux ont laissé la place à des stores enrouleurs, pour se protéger du soleil. Aux 1^{er} et 2^e étages, les faux plafonds et les éclairages intégrés ont été renouvelés. Un travail important a été mené sur la ventilation du bâtiment : des gaines et des arrivées permettant le renouvellement de l'air dans les salles ont été apposées, et seront reliées à une centrale de traitement d'air. La mise en accessibilité de l'école a également été prise en compte, un élévateur et des passerelles sont en cours d'installation sur le pignon côté rue. L'autre façade sera réalisée en 2020, comme annoncé initialement.



FOCUS SUR LES NOUVELLES OBLIGATIONS SCOLAIRES

Obligation d'instruction pour tous les enfants de 3 ans*

À partir de la rentrée 2019, tous les enfants âgés de 3, 4 et 5 ans sont concernés par l'obligation d'instruction (article 11). Ils doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils l'instruisent ou le font instruire dans la famille. Dans ce cas, des contrôles seront réalisés par les autorités compétentes afin de s'assurer que l'obligation d'instruction est bien respectée. Le non-respect de cette obligation peut être condamnable.

Obligation de formation jusqu'à 18 ans* : A partir de septembre 2020

L'article 15 (qui entrera en vigueur à la rentrée 2020) de la loi concrétise un engagement gouvernemental de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Il prolonge l'instruction obligatoire par une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans avec le soutien direct des missions locales.

*Articles issus de la loi « Pour une École de la Confiance » - Ministère de l'Éducation Nationale www.education.gouv.fr

PETITE ENFANCE

Le potager de la crèche au rythme des saisons

Ce matin-là, Liana, Shainna et Loewie ont cueilli 2 belles courgettes jaunes et 4 tomates bien rouges dans le potager du jardin de la crèche avec Cécile, auxiliaire de périculture.

Depuis début mars, tous les enfants de la structure participent au projet relancé par Cécile : ils ont semé les graines dans des pots, observé la pousse, arrosé, repiqué les légumes dans le potager et l'entretiennent. Les parents ont également été associés au projet lors de 7 ateliers collaboratifs afin de découvrir ensemble les joies du jardinage. Quelques familles ont d'ailleurs joué le jeu en recréant un carré de culture avec leur enfant dans le jardin ou sur le balcon. L'équipe des professionnelles de la crèche, engagée dans une démarche environnementale, poursuit ses efforts en empruntant quelques principes permaculturels : on aère le sol avec une "grelinette" pour favoriser la présence des vers de terre et on le nourrit avec des feuilles mortes à l'automne et du compost au printemps. Puis on le couvre avec de la paille pour limiter les arrosages en été. Tout ceci dans le but de faire découvrir

aux enfants le rythme des saisons et développer les bons réflexes pour préserver la biodiversité. Un nichoir à oiseaux a également été installé, permettant ainsi aux enfants de se familiariser avec les petits volatiles.

Avec la rentrée, vient l'heure des récoltes. Après la cueillette du matin, tous les enfants se réunissent pour découvrir le panier : on nomme les légumes, on les touche et on les sent. Tous les sens sont en éveil ! Prochain objectif de Cécile faire goûter les légumes aux enfants. Pour cela, elle ne manque pas d'idées et pense réaliser un cake au chocolat... en remplaçant le beurre par de la courgette ! Une façon originale de développer le goût de nos tout-petits. Recette à suivre...

Enfin, la sortie à la cueillette de Torfou en octobre permettra d'aller découvrir et récolter d'autres légumes comme les cucurbitacées et de proposer comme chaque année, des ateliers communs avec le Relais assistantes maternelles, dans le cadre de la semaine du goût.

Contact : Service Petite Enfance
01 69 63 32 77 / petiteenfance.direction@lavilledubois.fr



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE

Camion PMI «Les Petits Pas»

Consultations
par le médecin

Vendredi 11 octobre,
de 9h à 16h30

Permanence

"pesée et conseils"

Vendredis 4 et 18 octobre,
de 9h à 12h

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Biblio-bébé

Mardi 1^{er} octobre, de 10h à 11h

Matinée réservée aux

3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Bibliothèque

(11 bis rue des Ecoles)

Contact : 01 64 49 59 41,

bibliotheque@lavilledubois.fr

Programme de l'accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit les vendredis de 8h45 à 11h à l'Escale «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 4 octobre : sortie

Cueillette de Torfou (préparation de la Semaine du goût). Maintien ouverture de l'accueil : jeux libres

Vendredi 11 octobre : Atelier

pâtisserie (Semaine du goût)

Vendredi 18 octobre : sortie à la

ferme de Longjumeau. Maintien ouverture de l'accueil : jeux libres

Renseignements : 01 69 63 32 72.

Quelle est la date limite pour préinscrire mon enfant à la micro-crèche ?

Les parents souhaitant déposer un dossier de préinscription pour la micro-crèche (ouverture en janvier 2020 rue des Cailleboudes) ont jusqu'au 15 octobre pour télécharger et remplir le dossier disponible sur www.lavilledubois.fr (Famille/Petite Enfance/Mode de garde et inscriptions). La commission d'attribution des places se réunira durant la première quinzaine de novembre. Les parents obtiendront une réponse au plus tard le 15 novembre.

+ d'informations, service Petite Enfance, 01 69 63 32 77

FÊTE DE LA SCIENCE

Le transport à toute vitesse



La Ville du Bois s'associe à l'événement départemental, la Fête de la Science, organisé chaque année en octobre en proposant plusieurs animations sur le thème du transport.

La Bibliothèque organise des ateliers pour faire revivre **des machines à vapeur**, à partir de jouets et de maquettes. Grâce à ces démonstrations, l'énergie et les modes de déplacement seront également abordés.

- **Mercredi 9 octobre à 10h**

- **Samedi 12 octobre à 14h**

Pour tout public à partir de 6 ans, maximum 10-12 personnes par atelier, sur inscription auprès de la Bibliothèque au 01 64 49 59 41.

Voyagez dans l'histoire et l'avenir des transports et mobilités avec l'**exposition "La banlieue à toutes vitesses"** de la Maison de Banlieue et de l'Architecture. Je marche, tu navigues, il vole, nous roulons... beaucoup en voiture, mais aussi en train, en bus, en tramway ou à vélo. Essentiels dans nos modes de vie, les transports et déplacements participent à l'histoire des territoires, notamment en banlieue. Née au XIX^{ème} siècle grâce au train, la banlieue a intensifié son urbanisation au XX^{ème} siècle avec la démocratisation de la voiture. Aujourd'hui, le projet du Grand Paris Express redessine les réseaux de circulation de la métropole. A travers des exemples passés, présents et à venir, l'exposition invite à réfléchir ensemble à la place des transports et mobilités dans la transformation et la fabrication du territoire de la banlieue en Essonne et dans le Grand Paris. En route !

Du samedi 5 au samedi 12 octobre

Entrée libre

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, le samedi de 9h à 17h.

Escale (salle d'exposition au 1^{er} étage), 14 chemin des Berges.

+ d'infos auprès du service Culturel, 01 64 49 55 40



FÊTE DU SPORT

Une édition "freestyle" !

Le dimanche 6 octobre aura lieu la 9^e Fête du Sport, organisée par le service des Sports. Une façon amusante de faire de l'exercice en famille ou entre amis. L'accès est libre et gratuit pour les enfants dès 7 ans et pour les adultes. Venez tester vos capacités physiques tout en dépensant de l'énergie ! Nouveautés 2019 : découvrez le Freestyle Football et le Street Panna.

Les associations sportives locales organisent plusieurs pôles d'activités avec des animations variées à la fois sportives et ludiques. Les derniers passeports seront distribués à 17h00.

Autorisation parentale obligatoire, disponible sur www.lavilledubois.fr

Dimanche 6 octobre, à partir de 14h00

Escale, 14 chemin des Berges
Entrée gratuite

Informations, service

Culture-Sport

01 64 49 55 40,

culture.sport@lavilledubois.fr

SEMAINE STAR WARS

Que la force soit avec toi !



Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, la Bibliothèque propose aux fans de Star Wars de se replonger dans la saga légendaire à travers plusieurs ateliers créatifs et ludiques.

Samedi 19 octobre à 14h

Atelier créatif Pochoirs et Impressions sur tissu

A partir de 6 ans

Mardi 22 octobre à 14h

Papertoys Star Wars

A partir de 10 ans

Mercredi 23 octobre à 10h et à 14h

Initiation Jedi, pour jeune Padawan
A partir de 8 ans

Vendredi 25 octobre à 14h

Atelier créatif « Petits objets décors »

A partir de 6 ans

Informations et inscriptions auprès de la Bibliothèque, 01 64 49 59 41

HISTOIRE

Août 1944

La Ville du Bois se prépare à accueillir ses libérateurs sans se douter qu'un drame va coûter la vie à un de ses habitants.

En haut de la rue du Gaizon, sur le côté gauche, les Allemands avaient posé une mine antichar ; elle était gardée par un de leurs soldats qui, pour tromper son ennui, jouait tranquillement de l'accordéon. A l'emplacement du rond-point actuel de Saint-Eloi, il y avait une construction appartenant à la mairie et occupée par la famille Douard. Les enfants, 18 au total, ne fréquentaient jamais l'école mais travaillaient dans les champs en été, dans les bois en hiver pour couper les arbres, ébrancher les troncs des châtaigniers et en faire des échelas pour attacher les tomates. Le jour du drame, un petit groupe de jeunes avait pris l'initiative de patrouiller dans les environs, armés de fusils de guerre. Ils débouchent du bois, aperçoivent l'Allemand en faction à côté de la mine, font feu sur lui et se sauvent à travers bois. Heureu-



sement, ils le ratent, mais le soldat, terrifié, se sauve à toute allure en tenant son fusil par le bout du canon. Il descend ainsi la Grande Rue en hurlant "Terroristes, terroristes !" et va prévenir ses chefs. Ceux-ci envoient, rue du Gaizon, trois camions remplis de soldats qui aperçoivent en haut de la côte les frères Douard assis par terre devant leur maison en train de manger. Ils les prennent pour les terroristes et font feu... sans les atteindre, ce qui provoque leur fuite dans les bois tout proches. L'aîné des frères, Eugène, resté seul dans la maison, sort, les bras en l'air pour voir ce qui se passe ; il est abattu sans sommation. Les Allemands, persuadés que la maison des Douard était un repère

de terroristes, la détruisent complètement avec de puissants explosifs.

Le maire de La Ville du Bois, Alfred Cossonnet, est arrêté, conduit à la Kommandantur de Saulx-les-Chartroux, où il restera prisonnier durant 5 jours. Il en ressortira tranquillement quand il s'apercevra que les occupants des lieux étaient partis, fuyant l'approche de la Division Leclerc.

La municipalité prit en charge les obsèques d'Eugène Douard et fit apposer sur sa tombe une plaque "Mort pour la France".

D'après un article de M. Brianne, dans le Journal de l'Union fédérale de l'Essonne, décembre 2014
Proposé par l'association Transmettre

• ÉVÉNEMENTS •

OKTOBERFEST

Le **samedi 12 octobre**, l'ECRI, l'association de jumelage avec Tirschenreuth, vous invite à participer à Oktoberfest, la Fête de la bière, très populaire en Allemagne. Cette année une délégation de notre ville jumelle se déplace à La Ville du Bois.

Au cours de la soirée, vous pourrez déguster la traditionnelle choucroute et danser sur les airs de l'orchestre Bavarois de Tirschenreuth. Réservez vos places (28 euros par personne, 5 euros par enfant) auprès du comité de jumelage avant le 1^{er} octobre : comitedejumelageecri@gmail.com ou 06 63 53 29 48 / 06 71 28 67 82

A partir de 19h45

Escale, 14 chemin des Berges

BOEUF MUSICAL

Venez jouer, chanter, danser et apportez un petit quelque chose à grignoter pour partager ! Le **samedi 19 octobre** aura lieu la 7^e édition de la scène musicale ouverte à tous proposée par l'association Mozaïq, "le Boeuf d'octobre". En groupe ou en solo, entre amis ou avec d'autres passionnés, vous pouvez jouer de votre instrument préféré, des morceaux de jazz, pop, variété... chanter ou danser ! Des partitions seront disponibles pour quelques morceaux, tous les amis de la musique sont les bienvenus.

A partir de 18h, ouverture de la salle pour s'échauffer, se rencontrer, dialoguer puis buffet partagé dès 19h, enfin Boeuf jusqu'à minuit. Mozaïq offre l'apéritif.

Entrée libre pour tous.

Escale, 14 chemin des Berges

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Texte non parvenu.

EDVDB

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

En raison des règles relatives à la communication en période pré-électorale, l'UCVB a décidé de suspendre sa tribune jusqu'aux élections municipales de mars 2020.

L'équipe UCVB
ucvb@ucvb.fr

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Michel Charlot, Urbanisme
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile
Nicole Lebon, Emploi et insertion

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Ossen, Développement économique
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régault

Claude Thiroux, Transports, covoiturage, accessibilité, performances énergétiques
Sandrine Bouillet
Nicole Hermitte

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Patrick Bréchat
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec



État civil

Bienvenue

4 juillet : Jassim KABACHA
 11 juillet : Nathan CLEENEWERCK
 15 juillet : Maëlys HERRAULT
 22 juillet : Hafsa BAKHTI
 27 juillet : Yéïaëï PILIOKO
 1^{er} août : Soren MAHIEU STENGER
 1^{er} août : Meliane MEMEL
 13 août : Jade ISMAIL
 14 août : Maya GERINI MARTINS
 22 août : Léo BOURDELEAU
 27 août : Hana REBAUDO

Félicitations

2 août : Aïcha BENNA et Marouan TRABELSI

Condoléances

9 juillet : Sylvie IAFRATE
 11 juillet : Jean GAILLARD
 14 juillet : Sylvie BOURGADE veuve WANEGFFELEN
 20 juillet : Begum SURRAYA veuve SULEMAN
 4 août : Anna BARBOU veuve BIGEY
 11 août : Jean DURAND
 12 août : Denise DUPRÉ veuve BOUYER
 17 août : Gilles DESPREZ

DISPARITION DE CLAUDE LEPETIT, CONSEILLER MUNICIPAL

"Il y a 6 ans, Claude était venu présenter ses services à l'équipe municipale. Il m'avait expliqué qu'il ne disposait pas beaucoup de temps, compte tenu de ses activités, mais qu'il souhaitait aider l'équipe au sein de cette ville qu'il aimait. Homme de conviction, ayant eu un parcours professionnel remarquable, il était doté de réelles capacités professionnelles et humaines tout en faisant preuve de simplicité et d'humour. Il a apporté une aide significative à l'équipe municipale durant ce mandat. Son attrait pour le domaine des finances et la rigueur dont il faisait preuve dans la gestion de ce domaine, le prédisposaient à assurer la relève de l'adjoint actuel au cours du prochain mandat, en mars 2020. Malheureusement la maladie dont il connaissait très tôt l'issue, en a décidé autrement. Nous perdons là un compagnon de grande valeur qui était apprécié de tous. Je souhaite faire part au nom de la municipalité et de l'ensemble du personnel communal de notre très grande tristesse. Je souhaitais faire part à son épouse Régiane de notre soutien et de nos condoléances qui s'adressent aussi à ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à toute la famille."

Le maire de La Ville du Bois

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale -

Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. InterVal, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique -

Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) -

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat -

Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit -

Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis

Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire -

Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardi 8 octobre, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de Marie-Pierre RIXAIN, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Epina-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
 - **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
 - **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
 - **Déchets végétaux** : chaque lundi (d'avril à novembre)
 - **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- i** Contact SIOM : 01 64 53 30 00
collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIES DU SIREDOM

- Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 - Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 - St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
 - Morangis : 01 69 09 57 18
- i** Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

• AGENDA •



• Du 19 au 25 octobre •

Semaine Star Wars à la Bibliothèque

Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, la Bibliothèque propose aux fans de Star Wars de se replonger dans la saga légendaire à travers plusieurs ateliers créatifs et ludiques : papertoys, objets déco, pochoirs et initiation Jedi ! Voir programme détaillé en page 8

Informations et inscriptions auprès de la Bibliothèque, 01 64 49 59 41

Du 5 au 12 octobre

• Fête de la science •

Ateliers "machines à vapeur"
Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Mercredi 9 octobre à 10h et samedi
12 octobre à 14h. Pour tout public à partir
de 6 ans, sur inscription auprès de la
Bibliothèque au 01 64 49 59 41.

Exposition "La banlieue à toutes vitesses"

Escalé (salle d'exposition au 1^{er} étage),
14 chemin des Berges.

Du samedi 5 au samedi 12 octobre
Entrée libre, du lundi au vendredi de 8h30
à 16h30, le samedi de 9h à 17h.
Exposition de la Maison de Banlieue et
de l'Architecture
+ d'infos auprès du service Culturel,
01 64 49 55 40

Dimanche 6 octobre, à partir de 14h

• Fête du sport •

Escalé, 14 chemin des Berges
Accès est libre et gratuit pour les enfants
dès 7 ans et pour les adultes. Nouveautés
2019 : découvrez le Freestyle Football
et le Street Panna. Derniers passeports
distribués à 17h00. Autorisation parentale
obligatoire, disponible sur www.lavilledubois.fr
Informations, service Culture-Sport
01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

• NOVEMBRE EN BREF •

Du 9 au 16 nov. : exposition "La première guerre mondiale 1914-1918"

11 nov. : cérémonie commémorative
du 11 novembre

16 nov. : soirée-théâtre

Samedi 12 octobre, à partir de 19h45

• Oktoberfest •

Escalé, 14 chemin des Berges
Organisé par l'ECRI. Venez déguster
une choucroute et danser sur les
airs de l'orchestre Bavaïrois de notre
ville jumelle, Tirschenreuth Réservez
vos places (28 euros par personne, 5
euros par enfant) avant le 1^{er} octobre :
comitedejumelageecri@gmail.com ou
06 63 53 29 48 / 06 71 28 67 82

Samedi 19 octobre, à partir de 18h

• Bœuf musical •

Escalé, 14 chemin des Berges
Par Mozaïq
En groupe ou en solo, entre amis ou avec
d'autres passionnés, vous pouvez jouer de
votre instrument préféré, des morceaux de
jazz, pop, variété... chanter ou danser !
Entrée libre pour tous.

L'Office de tourisme Destination Paris-Saclay organise deux visites ce mois-ci.

Mercredi 9 octobre à 14h30

Visite du centre de Tri de la Poste à Wissous

Découvrez les coulisses du plus grand
centre de tri postal de France.
Vous comprendrez ainsi toutes les
étapes par lesquelles passent les
courriers (entreprises et particuliers)
avant d'être livrés dans vos boîtes
aux lettres.
Durée : 2h30
Tarif : 5€

Mercredi 23 octobre à 10h

Visite de la maison atelier Foujita

à la Maison Atelier Foujita à
Villiers-le-Bâcle
Initiation à la pratique artistique du
peintre japonais Foujita (atelier gravure),
puis visite de la maison atelier par un
guide conférencier.
Durée : 2h / Tarif : Adulte 8€ Enfant
(à partir de 5 ans) 4€

Réservation obligatoire. Inscription en ligne et dans les bureaux d'accueil.
Destination Paris-Saclay info@destination-paris-saclay.com, 01 69 28 59 72

du 16 nov. au 16 fév. : SPACE, expo-
sition d'art contemporain place
Beaulieu

23-24 nov. : Tous en Rose, au profit
de l'Institut Gustave Roussy

du 29 nov. au 1^{er} déc. : marché de Noël

+ d'infos sur
www.lavilledubois.fr
et sur  [lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)